**

Communiqué de presse – 10 février 2023

**Avec Numagri, une nouvelle étape est franchie pour la standardisation des données d’alimentation animale du troupeau bovin laitier**

Une nouvelle étape vient d’être franchie pour les travaux de la filière laitière initiés dans le cadre de Numagri. Dédié à la standardisation des données d’alimentation animale du troupeau bovin laitier, le document de cadrage finalisé décrit les besoins métiers des acteurs qui manipulent au quotidien ces données.

Trois enjeux métiers principaux ressortent de ce premier travail : gagner en efficacité, améliorer la fiabilité des données échangées et valoriser les pratiques.

**Une note de cadrage, pour définir les besoins et créer un dictionnaire commun**

Le Cniel a achevé, fin 2022, la première étape du processus de standardisation qui consiste à formaliser le cas d’usage « Alimentation animale du troupeau bovin laitier », grâce à des ateliers consacrés à l’identification des acteurs, des données d’intérêt et des flux de données entre les maillons de la chaine alimentaire. Ce travail se concrétise par la publication d’une [note de cadrage](https://www.gs1.fr/publication/alimentation-animale-du-troupeau-bovin-laitier-description-besoins-metiers-sbn) d’une trentaine de pages qui décrit les enjeux et liste notamment les données d’alimentation animale qu’il serait utile de standardiser. Une communauté d’intérêt rassemblant l’ensemble des acteurs manipulant ces données a contribué à l’élaboration de ce document des fabricants d’alimentation animale aux utilisateurs des données. Ces travaux étaient encadrés par les processus de GS1\*, l’organisation internationale neutre et à but non lucratif à l’origine de la création du code-barres dans les années 70, en partenariat avec Agdatahub\*\*.

En avril 2023, des groupes de travail avec des acteurs internes et externes à la filière, impliqués sur le sujet de l’alimentation animale, se réuniront pour construire le dictionnaire commun en se basant sur les référentiels existants comme pour le « bio », « sans OGM », « foin », « huile de palme » ou « pâturage »… et en co-construisant des standards utiles à tous.

Une réunion d’information est prévue le 9 mars 2023 à la Maison du Lait. Au programme, présentation du document et des conditions de participation aux groupes de travail de GS1 France.

Dans le cadre de Numagri, d’autres cas d’usage sont en cours de développement, sur les machines agricoles, la logistique céréalière ou encore la traçabilité du soja français et du maïs. Des interactions apparaissent entre les acteurs agricoles et les filières.

« *Ce qui est intéressant dans cette démarche de standardisation : c’est un effort commun*

*au service du collectif, qui ne peut que renforcer la cohésion et la crédibilité de la filière*. »

Samuel Bulot, éleveur laitier et vice-président de Numagri

**L’organisation des données, un enjeu majeur**

Pour l’agriculture et le secteur alimentaire, l’organisation des données est un enjeu majeur. Elle répond à plusieurs besoins, dont celui de la transparence et de la sécurité sanitaire, mais également l’optimisation des performances techniques et économiques obtenue à travers l’utilisation de la masse de données générées par les acteurs. C’est la mission de Numagri, de construire le langage commun de l’agriculture en France.

*« Toute la mission de Numagri est d’organiser les conditions de la standardisation*

 *des données numériques agricoles en développant des cas d’usage qui répondent aux attentes de l’agriculture, des filières et des consommateurs. »*

Fanny Tenenhaus-Aziza, Docteur en biostatistique et Directrice Data et Statistiques au Cniel

Que ce soit à l’échelle de l’élevage, de l’usine ou de la filière, énormément de données sont générées et beaucoup sont déjà valorisées, étant informatisées. Mais elles manquent encore d’un cadre commun, d’une stratégie collective. Le Cniel, membre fondateur de Numagri, est conscient de l’importance de standardiser les données de son secteur, c’est-à-dire, disposer de référentiels communs pour reporter les données de la filière afin d’en favoriser à terme la valorisation tout au long de la chaîne alimentaire. Les données ainsi collectées par la filière laitière permettront de faire des statistiques, d’identifier des tendances, ou des corrélations entre des pratiques et des résultats, d’optimiser des techniques pour améliorer les performances, économique et sanitaire mais aussi sociale et environnementale. Elles viendront notamment enrichir le tableau de bord des indicateurs de la démarche de responsabilité sociétale *France Terre de Lait* et objectiver les marges de progrès.

**Pour plus d’information : Note de cadrage**

<https://www.gs1.fr/publication/alimentation-animale-du-troupeau-bovin-laitier-description-besoins-metiers-sbn>

**Contact presse**

Marylène Bezamat - mbezamat@cniel.com – 06.03.99.62.07

**Salle de presse** : presse.filiere-laitiere.fr

**A propos**

**CNIEL**

Créé en 1974, Le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel) est l'association qui regroupe les organisations représentant les producteurs de lait de vache, les entreprises laitières privées, les coopératives laitières, et les acteurs du commerce, de la distribution et de la restauration collective.

Le Cniel incarne la volonté commune de ses membres de coopérer pour construire une filière laitière structurée, performante et durable, ancrée dans les territoires et ouverte sur la société et le monde d'aujourd'hui et de demain.

**NUMAGRI**

Structurée sous forme d’association en juin 2020, créée à l’initiative du Cniel et des Chambres d’agriculture, de la FNSEA, des Jeunes agriculteurs, ainsi que d’autres interprofessions des filières végétales, Numagri constitue un véritable lieu de dialogue et de concertation à propos des enjeux numériques agricoles. La mission de Numagri est ainsi d’organiser les conditions propices à l’interopérabilité des données agricoles en développant des cas d’usage qui répondent aux attentes de l’agriculture, des filières et des consommateurs, et en les coordonnant entre eux pour assurer la transversalité, valoriser les interactions et intégrer les standards existants. Deux partenaires l’accompagnent :

**- \*GS1** est une organisation internationale neutre et à but non lucratif, créée par les entreprises pour faciliter et automatiser les échanges entre partenaires en s’appuyant sur un système d’identification unique mondialement reconnu et utilisé. GS1 France est la société représentant en France l’organisation internationale GS1.

- **\*\*Agdatahub**, opérateur de plateformes de consentements (Agritrust) et d’échanges de données pour le secteur agricole (API-Agro) coordonne et anime les cas d’usage filières dans le cadre d’un contrat d’objectifs et de moyens avec l’association NUMAGRI